

CLUB DES JEUNES
Association

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2012**

CLUB DES JEUNES
ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
11, Boulevard Pasteur
83400 HYERES

Marseille, le 29 Avril 2013

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre Rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes de l'association **CLUB DES JEUNES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 29 Avril 2013

Votre Commissaire aux Comptes

La société CO.PHO.TRI

Représentée par :

Cédric BARBEROUX



**COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

Edité le 21/03/2013

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	10 530	9 628	902	0,09		
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	152 449		152 449	15,55	152 449	14,80
Constructions	528 212	388 857	139 356	14,22	171 902	16,69
Installations techniques, matériel & outillage industriels	9 824	5 935	3 889	0,40	5 416	0,53
Autres immobilisations corporelles	304 641	234 961	69 679	7,11	66 044	6,41
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 802		1 802	0,18	1 802	0,17
TOTAL (I)	1 007 458	639 381	368 077	37,55	397 614	38,60
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					5 000	0,49
Créances usagers et comptes rattachés	3 249		3 249	0,33	2 664	0,26
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 907		1 907	0,19		
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	79 768		79 768	8,14	99 087	9,62
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	504 439		504 439	51,46	517 720	50,25
Charges constatées d'avance	22 788		22 788	2,32	8 129	0,79
TOTAL (II)	612 151		612 151	62,45	632 600	61,40
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 619 610	639 381	980 229	100,00	1 030 214	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	385 358	39,31	385 358	37,41
Report à nouveau	96 371	9,83	43 820	4,25
Résultat de l'exercice	21 577	2,20	52 550	5,10
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 400	0,35	6 800	0,66
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	506 706	51,69	488 529	47,42
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	137 579	14,04	162 556	15,78
TOTAL (II)	137 579	14,04	162 556	15,78
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	142 453	14,53	187 178	18,17
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 448	1,27	5 508	0,53
Autres	170 833	17,43	179 027	17,38
Produits constatés d'avance	10 210	1,04	7 416	0,72
TOTAL(IV)	335 944	34,27	379 129	36,80
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	980 229	100,00	1 030 214	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

Edité le 21/03/2013

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services	206 558		206 558	100,00			206 558	N/S	
Montants nets produits d'expl.	206 558		206 558	100,00			206 558	N/S	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 221 559	591,39	1 161 200	67,45	60 359	5,20	
Dons									
Cotisations			60	0,03	30	0,00	30	100,00	
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits			327 076	158,35	526 518	30,58	-199 442	-37,87	
Reprise de provisions									
Transfert de charges			44 055	21,33	33 800	1,96	10 255	30,34	
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 592 750	771,09	1 721 548	100,00	-128 798	-7,47	
Total des produits d'exploitation (I)			1 799 308	871,09	1 721 548	100,00	77 760	4,52	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			8 492	4,11	6 236	0,36	2 256	36,18	
Reprises sur provisions et transferts de charges			146 517	70,93			146 517	N/S	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					734	0,04	-734	-100,00	
Total des produits financiers (III)			155 009	75,04	6 970	0,40	148 039	N/S	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			524	0,25			524	N/S	
Sur opérations en capital			6 900	3,34	3 400	0,20	3 500	102,94	
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 046	3,90	8 046	0,47		0,00	
Total des produits exceptionnels (IV)			15 470	7,49	11 446	0,66	4 024	35,16	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			1 969 787	953,62	1 739 964	101,07	229 823	13,21	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT									
TOTAL GENERAL			1 969 787	953,62	1 739 964	101,07	229 823	13,21	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés			34 711	16,80	34 086	1,98	625	1,83	
Services extérieurs			76 592	37,08	74 287	4,32	2 305	3,10	
Autres services extérieurs			85 164	41,23	70 377	4,09	14 787	21,01	
Impôts, taxes et versements assimilés			124 596	60,32	117 349	6,82	7 247	6,18	
Salaires et traitements			1 011 841	489,86	906 272	52,64	105 569	11,65	
Charges sociales			390 908	189,25	380 219	22,09	10 689	2,81	
Autres charges de personnel			14 964	7,24	15 208	0,88	-244	-1,59	

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

Edité le 21/03/2013

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Subventions accordées par l'association	65 047	31,49	62 460	3,63	2 587	4,14
Dotations aux amortissements						
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	3 629	1,76	4 080	0,24	-451	-11,04
Total des charges d'exploitation (I)	1 807 452	875,03	1 664 338	96,68	143 114	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions	129 586	62,74	11 646	0,68	117 940	N/S
Intérêts et charges assimilées	7 898	3,82	10 343	0,60	-2 445	-23,63
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	137 484	66,56	21 989	1,28	115 495	525,24
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	1 088	0,53			1 088	N/S
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	597	0,29			597	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	1 686	0,82			1 686	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	1 588	0,77	1 087	0,06	501	46,09
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 948 210	943,18	1 687 414	98,02	260 796	15,46
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	21 577	10,45	52 550	3,05	-30 973	-58,93
TOTAL GENERAL	1 969 787	953,62	1 739 964	101,07	229 823	13,21

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE

Annexes

Annexes

**ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 21/03/2013

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 980 228,71 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 21 577,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/03/2013 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 21/03/2013

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF
3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 1 007 458 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 213	1 172	3 856	10 530
Immobilisations corporelles	1 061 912	34 935	101 721	995 126
Immobilisations financières	1 802			1 802
TOTAL	1 076 927	36 108	105 577	1 007 458

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 639 381 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 213	270	3 856	9 628
Immobilisations corporelles	666 100	65 374	101 721	629 753
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	679 314	65 644	105 577	639 381

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Licences, logiciels	10 530	9 628	902	de 1 à 4 ans
Terrains	152 449	0	152 449	Non amortiss.
Constructions	522 902	387 191	135 711	de 10 à 20 ans
Inst.gen.agenc.am.construction	5 311	1 665	3 645	10 ans
Inst.tech.materiel & outillage	9 824	5 935	3 889	5 ans
Agencements bureau	43 440	39 024	4 416	de 6 à 15 ans
Agencements local lamalgue	2 409	2 409	0	10 ans
Agencements	8 679	4 685	3 994	de 3 à 10 ans
Materiel de transport	146 919	99 469	47 450	de 4 à 10 ans
Materiel de bureau & informat.	103 192	89 373	13 819	de 3 à 10 ans
TOTAL	1 005 656	639 381	366 275	

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 21/03/2013

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)
3.2 - Etat des créances = 109 515 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 802		1 802
Actif circulant & charges d'avance	107 713	107 713	
TOTAL	109 515	107 713	1 802

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 79 768 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	79 768
Disponibilités	
TOTAL	79 768

3.4 - Charges constatées d'avance = 22 788 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 21/03/2013

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF
4.1 - Provisions = 137 579 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	162 556	137 579		162 556	137 579
TOTAL	162 556	137 579		162 556	137 579

4.2 - Etat des dettes = 335 944 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	141 988	46 498	95 490	
Dettes financières diverses	465	465		
Fournisseurs	12 448	12 448		
Dettes fiscales & sociales	170 833	170 833		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	10 210	10 210		
TOTAL	335 944	240 454	95 490	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 103 189 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	105
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 448
Dettes fiscales & sociales	90 636
Autres dettes	
TOTAL	103 189

4.4 - Produits constatés d'avance = 10 210 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 21/03/2013

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT
5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 206 558 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	202 631	98,10 %
Produits des activités annexes	3 927	1,90 %
TOTAL	206 558	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 588 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-8 144		-8 144
Résultat financier	17 525		17 525
Résultat exceptionnel	13 784		13 784
Participation des salariés			
TOTAL	23 165	1 588	21 577

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ASSOCIATION DE PREVENTION SPECIALISEE
ANNEXE

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 21/03/2013

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 79 768 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	79 768
Etat autres produits a recevoi(448700)	3 272
Produits a recevoir / deb.cre.(468700)	76 496
TOTAL	79 768

8.2 - Charges constatées d'avance = 22 788 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486500)	22 788
TOTAL	22 788

8.3 - Charges à payer = 103 189 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	105
Interets courus(168800)	105
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	12 448
Fournisseurs-fact.non parvenue(408100)	12 448
Dettes fiscales et sociales :	90 636
Dettes prov.conges a payer(428200)	52 594
Charges soc./conges a payer(438200)	22 090
Autres charges a payer/org.soc(438600)	12 797
Charges fiscales s/cp a payer(448200)	3 156
TOTAL	103 189

8.4 - Produits constatés d'avance = 10 210 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(487000)	10 210
TOTAL	10 210

**CLUB DES JEUNES
ASSOCIATION DE PREVENTION
SPECIALISEE**
11, Boulevard Pasteur
83400 HYERES

Marseille, le 29 Avril 2013

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2012**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Marseille, le 29 Avril 2013

Votre Commissaire aux Comptes
La société CO.PHO.TRI
Représentée par :
Cédric BARBEROUX

